



Structures pour les enfants

Un enfant en situation de handicap peut être accueilli par divers établissements spécialisés en fonction de son âge et de son handicap. Pour vous informer et faire une demande d'intégration, la MDPH est votre interlocuteur.

Publié le 10 juillet 2020

Des solutions d'hébergement adaptées aux enfants

Différents types d'établissements accueillent les jeunes de moins de 20 ans en internat, demi-internat ou externat pour leur apporter une éducation spécialisée, générale ou professionnelle, avec si nécessaire des soins et/ou un accompagnement médico-social.

Les Instituts Médico-Éducatifs (IME)

Les IME sont dédiés aux enfants atteints de **déficiences intellectuelles**.

Les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP)

Ces ITEP accueillent des **jeunes en difficultés psychologiques** dont les troubles du comportement perturbent gravement leur socialisation et leur accès aux apprentissages.

Les établissements pour enfants polyhandicapés

Ces établissements se consacrent **aux enfants et adolescents atteints de handicaps complexes** associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante, et entraînant une restriction notable d'autonomie.

VOS AIDES

AUTONOMIE

Prestation de compensation du handicap

Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

Pour quoi ?

Financer des besoins: aide humaine, animale ou technique, aménagement du domicile ou du véhicule, transport.

CONTACT



Etablissement pour personne âgée ou
personne handicapée
MDPH

☎ 0329467070
📍 ITINÉRAIRE

📍 5 Espace Theuriet
55000 BAR LE DUC



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55

LE DÉPARTEMENT
meuse